

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE CHÂTEAU OBTIENT UNE ORDONNANCE DE LA COUR LUI CONFÉRANT LA PROTECTION DE LA LACC ET LUI PERMETTANT D'ANNULER L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Montréal, le 23 octobre 2020 – Le Château Inc. (TSXV : CTU) (« **Le Château** » ou la « **Société** ») annonce aujourd'hui qu'à la suite du communiqué qu'elle a publié ce matin et de l'achèvement des audiences devant la Cour supérieure du Québec (Chambre commerciale) (la « **Cour** »), la Société a obtenu une ordonnance initiale (l'« **ordonnance** ») en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « **LACC** ») pour assurer une liquidation ordonnée de ses actifs (la « **liquidation** ») et la cessation de ses activités.

Aux termes de l'ordonnance, Gordon Brothers Canada ULC et Merchant Retail Solutions ULC ont été désignées comme conseillers de la Société pour la mise en œuvre de la liquidation et PricewaterhouseCooper Inc. a été désignée comme contrôleur de la Société dans le cadre de cette procédure en vertu de la LACC (la « **procédure en vertu de la LACC** ») pour superviser les activités de la Société pendant la liquidation.

De plus, la Société a obtenu un financement du débiteur-exploitant provisoire auprès de Société de financement Wells Fargo Capital Canada qui lui permettra de financer ses besoins en fonds de roulement après le dépôt de la demande pendant la liquidation et la procédure en vertu de la LACC.

La direction et le conseil d'administration de la Société ont conclu à regret que la Société ne peut plus poursuivre ses activités en tant qu'entreprise en exploitation après qu'elle a déployé tous les efforts possibles au cours des derniers mois, avec l'aide de conseillers professionnels, pour refinancer ou vendre la Société à un tiers qui continuerait à exploiter l'entreprise. Le secteur de la vente au détail fait face à de nombreux défis en raison de la pandémie de COVID-19 en cours et de la deuxième vague qui frappe actuellement nos communautés à travers le Canada. L'impact déjà évident de cette situation sur la demande des consommateurs pour les vêtements du temps des Fêtes et les tenues de soirée de Le Château, qui représentent le cœur des produits que nous offrons, a réduit la capacité de Le Château à poursuivre ses activités. Malheureusement, dans ces circonstances, la Société n'a d'autre choix que d'entamer le processus de liquidation.

La direction et le conseil d'administration tiennent à saluer et à remercier les 1 400 employés de la Société, y compris les 500 employés du siège social, dont le dévouement, le talent et l'innovation ont fait de Le Château une marque de mode fièrement québécoise depuis 60 ans. Nous remercions aussi sincèrement les 900 employés de nos magasins de détail pour leur passion, leur loyauté et leur service. Nous regrettons l'impact que cette décision aura sur notre personnel et nous pouvons vous assurer que nous avons examiné toutes les options qui s'offraient à nous avant de prendre cette décision difficile. Nous remercions également les écoles de mode et les partenaires commerciaux qui ont fait partie de notre héritage et leur souhaitons de continuer à faire de Montréal le centre de la mode au Canada. Plus important encore, nous remercions les millions de Canadiens que nous avons eu le privilège de servir au cours des six dernières décennies.

Le Château, dont le siège social se trouve à Montréal, compte actuellement 123 magasins au Canada, en plus de son site Web de commerce électronique. Tout au long du processus de liquidation, la Société restera pleinement opérationnelle, et les magasins physiques devraient rester ouverts conformément aux directives provinciales et régionales.

En outre, la Société a obtenu une ordonnance de la Cour lui permettant de suspendre son obligation de tenir des assemblées de ses actionnaires jusqu'à ce que la Cour rende une nouvelle ordonnance et d'annuler l'assemblée annuelle et extraordinaire de ses actionnaires qui devait initialement se tenir aujourd'hui.

En raison de la demande de protection de la Société en vertu de la LACC, il est prévu que l'inscription et le classement de la Société en bourse seront bientôt rétrogradés de sorte que la Société passera de la Bourse de croissance TSX au marché NEX.

La Société communiquera de l'information à jour sur ces questions à mesure que de nouveaux renseignements deviendront disponibles. Le texte intégral de l'ordonnance pourra être consulté sur le site Web du contrôleur au <https://www.pwc.com/ca/fr/services/insolvency-assignments.html>.

LE CHÂTEAU

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Profil

Le Château est un fabricant et détaillant canadien spécialisé de vêtements, chaussures et accessoires exclusifs destinés aux femmes et aux hommes modernes soucieux de la mode. Son réseau étendu comporte 123 emplacements de premier choix au Canada ainsi qu'une plateforme de commerce en ligne au Canada et aux États-Unis.

Informations prospectives

Le présent communiqué de presse peut contenir des informations prospectives portant sur la Société ou sur l'environnement dans lequel elle évolue qui sont fondées sur les attentes, les estimations et les prévisions raisonnables de la Société. Les informations prospectives qui figurent dans le présent communiqué comprennent, notamment, des informations relatives à la procédure en vertu de la LACC, au processus de liquidation et à la rétrogradation de l'inscription et du classement de la Société au marché NEX. Ces informations ne constituent pas des garanties de rendement futur et comportent des risques et des incertitudes difficiles à prévoir et indépendants de la volonté de la Société. Un certain nombre de facteurs peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés. Ces facteurs comprennent notamment ceux énoncés dans d'autres documents publics de la Société. Les lecteurs sont donc avisés de ne pas se fier indûment aux informations prospectives. De plus, ces dernières ne font état que de la situation à la date à laquelle elles ont été formulées, et la Société nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de revoir de telles informations à la suite de quelque événement ou circonstance que ce soit, sauf si la loi sur les valeurs mobilières applicable l'exige.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement des attentes actuelles comprennent, entre autres : les risques et les incertitudes liés à la procédure en vertu de la LACC et au processus de liquidation; les crises de santé publique et le ralentissement économique, les risques d'illiquidité; la conjoncture économique générale et les incertitudes habituelles liées aux affaires; les conditions de concurrence dans le secteur dans lequel la Société exerce ses activités; la variation des dépenses de consommation; le caractère saisonnier; les changements dans les relations qu'entretient la Société avec ses fournisseurs; la gestion des stocks; les variations extrêmes des conditions météorologiques; le renouvellement des contrats de location et les obligations locatives; la sécurité des technologies de l'information et la perte des données sur les clients; les variations des cours de change; les fluctuations des taux d'intérêt et les modifications des lois, règles et règlements applicables à la Société. La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur nos résultats. Les risques et les incertitudes auxquels la Société est confrontée sont sensiblement les mêmes que ceux décrits dans son rapport de gestion annuel pour l'exercice clos le 25 janvier 2020.

Pour plus d'informations

Emilia Di Raddo, CPA, CA, présidente, 514 738-7000

Johnny Del Ciancio, CPA, CA, vice-président, Finances, 514 738-7000

MaisonBrison : Pierre Boucher, 514 731-0000

Source : Le Château Inc.